



LABEL  
**EXCELLENCE**

[www.label-excellence.com](http://www.label-excellence.com)

# MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION



## PERin multisupports classiques

### AVERTISSEMENTS

*Ce comparatif recense exclusivement des contrats en cours de commercialisation. Il a été réalisé en fonction des informations en notre possession lors de son édition (conditions générales, annexes financières, documentations commerciales). Depuis, les caractéristiques des contrats sont susceptibles d'avoir évolué.*

*Les différents PERin du marché sont le sujet d'évolutions, d'améliorations et d'innovations régulières. Notre méthode de notation s'appuyant principalement sur la comparaison des caractéristiques d'un contrat par rapport à celles de l'ensemble des contrats de son marché, les PERin dont les caractéristiques ne sont pas améliorées d'une année sur l'autre courent le risque de se voir mécaniquement attribuer des notes inférieures à celles de l'année précédente.*

# MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

## PERin multisupports classiques

C'est au sein de l'ensemble des contrats de leur marché que les PERin sont ensuite évalués, notés, et éventuellement distingués par nos experts. Le banc d'essai PER classique regroupe les PER qui ne sont pas distribués uniquement par Internet et exclut les PER à points.

### LES ITEMS DE NOTATION

ITEM	Coefficient
Frais	31%
Gestion du contrat	35%
Supports	26%
Garanties de prévoyance	8%

### FRAIS

#### (31% de la note)

Les éléments suivants sont analysés :

- Frais d'entrée
- Frais de gestion
- Frais d'arbitrages
- Frais sur les rentes

#### L'analyse des Frais

La structure tarifaire impactant directement le rendement du contrat sur le long terme, notre méthodologie évalue de manière exhaustive les critères suivants :

#### Frais d'entrée

Prise en compte du coût de l'éventuelle cotisation associative exigée à la souscription, et/ou annuellement.

Les frais de versement sont également analysés.

#### Frais de gestion annuels

Sont analysés séparément les frais de gestion sur le fonds euros et sur les UC. Les frais spécifiques en gestion sous mandat (hors gestion horizon) sont également pris en compte.

#### Frais d'arbitrages

Sont étudiés le montant des frais d'arbitrage (proportionnels ou forfaitaires), avec également le plancher et le plafond de frais. Les frais d'arbitrage éventuels lors d'un changement de mode de gestion et d'un changement de profil horizon sont aussi analysés.

#### Frais sur les rentes

Prise en compte des frais sur arrérages et des frais de gestion de la rente.

### GESTION DU CONTRAT

#### (35% de la note)

Les éléments suivants sont analysés :

- Modalités de sortie
- Modes de gestion
- Gestion en ligne
- Options d'arbitrage automatique
- Versements et arbitrages

#### Modalités de sortie

Nous évaluons les modalités de sortie : capital fractionné/rente/mixer rente et capital. Pour le capital fractionné, il est analysé notamment le montant minimal du capital fractionné, et le solde minimum à laisser sur le compte suite à une sortie en capital fractionné. Nous valorisons la richesse des solutions proposées à l'épargnant en vérifiant notamment la disponibilité et les caractéristiques de rentes viagères réversibles, de rentes avec annuités garanties, des rentes par paliers, de l'existence d'une rente temporaire ou encore de rentes majorées en cas de dépendance. Le fait que l'on puisse cumuler la réversion avec les rentes à annuités garanties et par palier est aussi pris en compte.

Sont également étudiées la périodicité de versement (mensuelle/trimestrielle/semestrielle/annuelle) de la rente et la table de mortalité applicable (à la liquidation/à l'adhésion/à chaque versement).

#### Modes de gestion

Nous évaluons la diversité des solutions d'accompagnement proposées. Plus les contrats proposeront de modes de gestion, meilleure sera la note.

Il est d'abord étudié s'il existe la possibilité de cumuler plusieurs modes de gestion.

La disponibilité de la gestion libre, avec la possibilité de répartir l'épargne entre fonds euros et unités de compte est prise en compte. En gestion libre, il est également analysé la part maximale de l'épargne pouvant être investi sur le fonds euros (la totalité ou un pourcentage investi sur les UC est-il obligatoire?).

Concernant la gestion horizon, les points suivants sont étudiés :

- Le nombre de supports et de profils disponibles en gestion horizon.
- La disponibilité du fonds euros en gestion horizon.
- La part des supports à faible risque (fonds euros et UC : SRI 1 et 2) à 5 ans et 10 ans de la retraite.

Les performances 2024 et 2025 pour un profil équilibré 15 ans avant la retraite.

Enfin la gestion sous mandat (hors gestion horizon) est aussi un critère de notation. Ce mode de gestion est-il proposé ? Combien de profils sont disponibles ?

### Gestion en ligne

Nous évaluons l'autonomie offerte à l'épargnant pour gérer son contrat directement en ligne :

- Consultation du compte sur Internet
- Possibilité de modifier ses coordonnées en ligne
- Effectuer des versements libres et programmés en ligne
- Effectuer des arbitrages en ligne

### Options d'arbitrages automatiques

Nous évaluons la richesse et l'accessibilité des fonctionnalités permettant d'automatiser la gestion de l'allocation d'actifs. Nous recensons la présence des mécanismes suivants au sein du contrat :

- Rééquilibrage automatique
- Sécurisation des plus values
- Dynamisation des plus values
- Limitation des moins values absolues (stop loss)
- Limitation des moins values relatives
- Limitation des moins values avec retour en unités de compte
- Investissement progressif
- Sécurisation progressive

### Versements et arbitrages

Dans cette partie, deux notions sont analysées : les versements et les arbitrages.

Au niveau des versements, les éléments suivants sont notés :

- Le montant minimum du versement initial en gestion horizon retraite/en gestion libre/en gestion sous mandat (hors horizon retraite)
- Le montant minimum des versements libres en gestion horizon retraite/en gestion libre/en gestion sous mandat (hors horizon retraite)
- Le montant minimum de versement sur une unité de compte
- Le montant minimum des versements programmés
- La possibilité de revaloriser ses versements programmés
- La possibilité de modifier ses versements à tout moment et le délai de prise en compte des changements

Au niveau des arbitrages, il est étudié le montant minimum pour réaliser un arbitrage et le solde minimum à laisser sur le compte suite à un arbitrage.

## SUPPORTS (26% de la note)

L'évaluation de l'offre financière se divise en deux parties distinctes :

### Fonds en euros

L'analyse de la poche sécurisée en euros porte sur l'existence d'un fonds euros proposé dans le contrat,

et sur les performances minimums servies pour l'année 2025. Enfin, nous intégrons les dates de valeur contractuelles pour évaluer la rapidité d'exécution des investissements.

### Gamme UC

Concernant les Unités de Comptes (UC), nous évaluons la quantité, la profondeur et la qualité des classes d'actifs proposées, ainsi que l'obtention de labels. Une attention majeure est portée à la diversification immobilière (SCPI, SCI, OPCI), à la gestion indicielle (ETF) et à la finance durable (fonds SFDR et labellisés ISR, Greenfin, Finansol). Enfin, nous intégrons les dates de valeur contractuelles pour évaluer la rapidité d'exécution des investissements.

## OPTIONS DE PRÉVOYANCE (8% de la note)

Trois options de prévoyance sont étudiées :

- la garantie plancher
- la garantie arrêt de travail
- la garantie de bonne fin

### La garantie plancher

Il est étudié les exclusions concernées par la garantie plancher. Les exclusions sont-elles nombreuses et sous quelles conditions :

- Le suicide
- Les conséquences d'un acte intentionnel
- Les exclusions liées à une activité d'aviation
- Les engins à moteurs terrestres ou maritimes
- Les sports amateurs
- Les sports professionnels
- La conduite en état d'ivresse

Dans un second temps, sont notés les éléments liés aux caractéristiques de la garantie :

- Garantie en inclusion ou en option
- Âge maximum pour souscrire la garantie
- Âge maximum pour être couvert par la garantie
- Le montant maximum couvert par la garantie

### La garantie arrêt de travail

Cette garantie réservée aux TNS permet d'exonérer l'assuré de ses cotisations en cas d'arrêt de travail (ITT et/ou IPT). Les éléments suivants sont notés :

- Garantie en inclusion ou en option
- Âge maximum de souscription
- Délai de franchise
- Durée maximum d'indemnisation
- Délai de carence
- Coût de la garantie

### La garantie de bonne fin

La garantie de bonne fin est une garantie optionnelle qui prévoit, en cas de décès de l'assuré, la prise en charge par l'assureur des cotisations normalement versées par l'assuré sur le contrat d'épargne retraite jusqu'à la date prévue au contrat.

Les éléments suivants sont analysés :

- Garantie en inclusion ou en option
- Âge maximum de souscription
- Durée maximum d'indemnisation
- Coût de la garantie

## LES PRODUITS ANALYSÉS EN 2026

PER ACACIA - SG  
ASAC-FAPES PER - ASAC-FAPES  
CARDIF ELITE RETRAITE - CARDIF  
LA RETRAITE - GENERALI  
LA RETRAITE SALARIÉS - GENERALI  
PER PATRIMOINE - GENERALI  
PERI BRED - BRED  
PER LIGNAGE - ORADÉA  
PER ASSURANCE RETRAITE - CIC/CRÉDIT  
MUTUEL/MONABANQ  
AGIPI FAR PER - AGIPI  
CORUM PERLIFE - CORUM  
MIF PER RETRAITE - MIF  
MULTIPLACEMENTS PRIVILÈGE - BNP PARIBAS  
MULTIPLACEMENTS PER - BNP PARIBAS  
PER - MACIF  
PER CACHEMIRE - LA BANQUE POSTALE  
DNCA CAP RETRAITE - UAF LIFE PATRIMOINE  
VERSION ABSOLUE RETRAITE - UAF LIFE PATRIMOINE  
GAN NOUVELLE VIE - GAN PATRIMOINE  
GAN NOUVELLE VIE - GAN ASSURANCES  
NOUVELLE VIE - GROUPAMA  
GAN NOUVELLE VIE - GAN PRÉVOYANCE  
GARANCE VIVACITÉ - GARANCE  
CÉLÉBÉA RETRAITE - GARANCE  
AMPLI-PER LIBERTÉ - AMPLI MUTUELLE  
MY PENSION XPER - MY PENSION  
PER CARAC SECTEUR PUBLIC - BANQUE FRANÇAISE  
MUTUALISTE  
PER CARAC - CARAC  
PER RES RETRAITE - MACSF  
PER RESPONSABLE ET SOLIDAIRE - MAIF  
MULTISUPPORT - MÉDICIS  
PER WINALTO RETRAITE - MAAF  
PER INDIVIDUEL - SWISSLIFE  
PREMIUM RETRAITE ACTIVE - PREDICTIS  
GALYA RETRAITE INDIVIDUELLE - PREDICTIS  
PERFUTURA PREMIUM - PREDICTIS  
PERTINENCE RETRAITE - VIE PLUS  
PRESTIMOINE PRIVILÈGE PER - PRESTIMOINE  
PER PANTHÉA - NORTIA  
PER PRIVATE - NORTIA  
PER ENEDIA - NORTIA  
PERIVIE - UMR  
AFER RETRAITE INDIVIDUELLE - AFER  
PER - BANQUE POPULAIRE  
MILLEVIE PER - CAISSE D'ÉPARGNE  
LCL RETRAITE PER - LCL  
PER PERSPECTIVE - CRÉDIT AGRICOLE  
LA FRANCE MUTUALISTE LFM - PER'FORM - LA FRANCE  
MUTUALISTE  
PER HORIZON - ALLIANZ  
PER AVENIR - MMA  
PER INDIVIDUEL SOLUTION DU GROUPE VYV - HARMONIE  
MUTUELLE  
MON PER - INTER INVEST  
PER INDIVIDUEL - ARÉAS ASSURANCES  
PER CORALIS - AXA THÉMA  
PER CADENCÉO - GMF  
STRATÉGIE RETRAITE - CCF  
PER SIGNATURE - MMA  
ÉPARGNE RETRAITE - LE CONSERVATEUR  
INDIVIDUEL CONFIANCE - PRO BTP  
COMPLICE RETRAITE - MATMUT  
PER PROMÉTHÉE - HEOMI